

Comme on le voit, les frais d'administration enlevaient plus des trois quarts de ce mince budget ; la part totale de tous les pauvres n'était pas équivalente à celle des trois domestiques ; le luminaire seul de la chapelle était plus crédité que toute la literie.

Ce triste état de choses dura près d'un siècle et demi. Pendant cette longue période les recettes accidentelles furent presque nulles, le courant des aumônes était dirigé ailleurs. Le don le plus important que reçut l'hôpital consista en une somme de 10 florins d'or que lui légua, par son testament du 1^{er} septembre 1397, Guionet de Loras, damoiseau (1). Plus d'une fois la ville, elle-même bien obérée alors, fut obligée de venir au secours des religieux, soit pour fournir des aliments, soit pour les aider dans des réparations importantes (2) à faire aux bâtiments qui tombaient en ruine.

« Item pro culcitris, linteaminibus et coopertoriis hospitalis predicti ad opus infirmorum emendis et manutenendis ibidem quinquaginta solidos viennenses annis singulis percipiendos et habendos et in dictos usus convertendos per duos monachos antedictos. » (Ibid.)

(1) « Nobilis vir Guionetus de Lorasio, domicellus... hospitali Sancti Spiritus pontis Rodani Lugdunensis decem florenos auri... semel dat et legat. Item Guigoni, carissimo filio suo, domum fortem suam de Lorasio... dat et legat. » (Arch. municip., série GG.)

(2) v. g. « Maître Antoine Pennin, licencié en loys, Aynard de Villenove, Pierre Eynard, Jehan Baronat, Jehan Formond, Junet Dodieu et Anthoine Aigne, citiens et consulz de la ville de Lyon, a Robin Garin, tresorier et receveur des deniers communs de ladite ville, salut. Nous vous mandons que des deniers communs de votre dicte recepte vous bailliez et délivrez a frère Anthoine Pennet (il signait A. Pinet), recteur et gouverneur de l'ospital du pont de Rosne, à Lion, la somme de cent soulz tornois que lui avons donné et délivré pour mectre et convertir à la réparations du plantis et peysserre qu'il